



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



École Nationale des Services Vétérinaires

France Vétérinaire International

Catalogue ENSV

Dates / Code EPICEA

voir site ENSV

<http://www.ensv.fr/formations/format-ion-continue>

Durée : 3 jours

Lieu : Rennes

Public :

- Vétérinaires en poste dans les services vétérinaires chargés des inspections ;
- Pharmaciens inspecteurs ;
- Autres agents publics, enseignants concernés.

Organismes pressentis pour intervenir :

- Agence nationale du médicament vétérinaire (ANMV),
- Référents nationaux (DGAI),
- Services vétérinaires,
- Professionnels.

Responsable pédagogique :

Geneviève CASCHETTA, ENSV-FVI

Inscriptions :

ENSV-FVI

1, avenue Bourgelat

FR-69280 MARCY L'ETOILE

formco@vetagro-sup.fr

télécopie +33 (0)4-78-87-25-48

Prix d'inscription : 680 €

Les agents effectuant des missions pour le compte du ministère chargé de l'agriculture bénéficient de la gratuité pour cette formation.

Commanditaire : ministère chargé de l'agriculture.

www.ensv.fr

Aliments médicamenteux – Inspection de la pharmacie vétérinaire – Perfectionnement

Contexte :

Les résidus de médicament vétérinaire sont un sujet d'inquiétude croissant du consommateur. Un des objectifs essentiels de la réglementation relative aux aliments médicamenteux est d'assurer la protection de la santé publique contre les dangers résultant de l'administration d'aliments médicamenteux à des animaux destinés à être utilisés pour la production de denrées alimentaires.

Objectif général :

Approfondir les connaissances nécessaires pour réaliser les inspections des établissements fabricant et distribuant des aliments médicamenteux.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les évolutions réglementaires dans le domaine de l'aliment médicamenteux ;
- Savoir évaluer le contenu d'une prescription d'aliments médicamenteux ;
- Savoir analyser un contrat de sous-traitance ;
- Répondre aux questions les plus courantes posées par les inspecteurs.

Contenu :

- Présentation des évolutions réglementaires ;
- Bilans des inspections réalisées en aliment médicamenteux ;
- Rôle d'un responsable pharmaceutique ;
- Les mentions obligatoires des ordonnances d'aliments médicamenteux (en usine ou dans les élevages) et leur contrôle ;
- Les points à vérifier lors de sous-traitance ;
- Visite d'un fabricant de prémélange médicamenteux réalisant également des missions en sous-traitance.

Méthodes pédagogiques : conférences, témoignages, cas pratiques, visite de site.

Pré-requis :

Avoir suivi le niveau initiation sur l'aliment médicamenteux : bases législatives et réglementaires, notamment définition du médicament vétérinaire, autorisations de mise sur le marché, ayants-droit et règles de prescription et délivrance.